

COMMUNE D'AITON

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 AOUT 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 19 août, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune d'AITON, régulièrement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de Madame DAUDIN Claudine, Maire.

Présents :

Mmes. GUILLOT Fabienne - JOGUET Ingrid - MM. BERGERETTI Cyril - CANOT Benjamin - CHAPUIS Marcel - DE BRUYNE Yves - LEBAS Frédéric - LE CORRE François-Xavier - SAINT-GERMAIN Georges - SIMON Pierre

Absents excusés :

**Mme BOULANGER Audrey
Mme BOUZON Marie
M. PASCAL Rémi**

Absents :

**Mme BUGNON Frédérique
Mme DELAUNAY Caroline
Mme PILEY Marie-Josée
M. ROUX-MERCERY Guy
M. SONNET Yves**

Date de la convocation : 12 août 2019

Date de l'affichage : 13 août 2019

Le compte rendu du conseil municipal du 22 mai 2019 est adopté à l'unanimité.

1- INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Suite à la démission du conseiller municipal M. Damien Lantillon, il convient pour une commune de plus de 1000 habitants, de remplacer le conseiller par le candidat venant sur la même liste immédiatement après le dernier élu. Le conseiller suivant sur la liste et qui accepte d'intégrer le Conseil Municipal est M. François-Xavier Le Corre.

M. François-Xavier Le Corre nouveau conseiller, siègera aux commissions suivantes :

- Impôts directs/Travaux/Sport et Enfance/Le Fort.

Conformément à ces dispositions, M. François-Xavier Le Corre est installé en qualité de conseiller municipal. Le conseil municipal en prend acte.

2- EXTENSION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT IMPASSE DU PUBLEY

Les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif Chemin du Publey sont en cours. Le bureau d'études a vérifié la possibilité de raccorder également l'Impasse du Publey. Grâce à l'ancien réseau unitaire qui passe dans l'impasse, le projet est réalisable.

Le montant de ces travaux supplémentaires s'élèverait à 31 096€ TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider cet avenant au marché pour ajouter l'extension du réseau d'assainissement collectif à l'Impasse du Publey. Mme le Maire précise que la réfection de la voirie avait déjà été prévue au budget 2019.

3- DEMANDE DE SUBVENTION SDES

Le SDES – Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie – participe aux travaux d'enfouissement des réseaux secs, mais peut également donner une aide pour l'achat des candélabres qui vont être installés Route d'Albertville et Chemin du Publey.

Le montant des 13 candélabres est de 26 457.60€ TTC

Le Conseil Municipal sollicite le SDES pour une aide financière.

4- DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC DE LA PARCELLE F1676

Lors du Conseil Municipal du 12 novembre 2018, le Conseil Municipal avait accepté de céder la parcelle de 5m² située Chemin du Milieu (place d'une ancienne cabine téléphonique) au propriétaire adjacent. Afin de finaliser la vente chez le notaire, une délibération doit être prise pour déclasser la parcelle du bien public et pour notifier les éléments de la vente, soit le prix de vente à l'euro symbolique et les frais de notaire à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité les conditions de la vente comme citées ci-dessus.

5- TRANSFERT DE BUDGET CCAS/COMMUNE

Une délibération avait été prise le 12 novembre 2018 pour dissoudre le CCAS d'Aiton. Le solde du budget du CCAS d'un montant de 10 518,11€ va être transféré vers le budget communal.

Une décision modificative est nécessaire pour attribuer cette somme à l'imputation correspondante, soit :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 022 : Dépenses imprévues Fonct		518.11 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues Fonct		518.11 €
R 002 : Excédent antérieur reporté fonct		10 518.11 €
TOTAL R 002 : Excédent antérieur reporté Fonct		10 518.11 €
R 7488 : Autres attribut° et participat°	10 000.00 €	
TOTAL R 74 : Dotations et participations	10 000.00 €	

L'assemblée délibérante accepte à l'unanimité cette décision modificative n°1 au budget principal.

6- SERVICE PERISCOLAIRE : AIDE AUX DEVOIRS 2019-2020

Depuis avril 2019, le service d'aide aux devoirs est proposé aux enfants de la garderie les lundis et jeudis soirs. Les instituteurs souhaitent continuer dès la rentrée et proposer l'aide aux devoirs à tous les enfants de l'école. Après délibération, le Conseil Municipal :

- Valide la reconduction du service d'aide aux devoirs dès la rentrée scolaire 2019 ;
- Maintient le tarif à 1,50€ la demi-heure en plus de la garderie (1€ la demi-heure de garderie) ;
- Un nouveau bilan sera fait en fin d'année 2019.

Mme le Maire informe le conseil, que le nombre d'enfants à l'école reste sensiblement le même que l'année précédente, soit 151 élèves. En revanche, de plus en plus de parents inscrivent leurs enfants à la cantine.

7- DIVERS

- GV Aiton :

L'association GV Aiton a sollicité le Conseil Municipal, par son courrier du 20 juin 2019, pour une aide financière. En effet, dès septembre 2019, l'association proposera de nouvelles activités aux enfants le mercredi. Le Conseil Municipal accepte de donner une subvention supplémentaire de 600€ à l'association.

- SISARC :

Pour les travaux de restauration du lit de l'Isère par le SISARC, et plus particulièrement la demande de stockage de déchets inertes dans le plan d'eau des Gabelins, la Préfecture leur demande de compléter leur demande avec notamment une étude d'impact et de danger prévue au code de l'environnement.

- Gens du voyage :

Mme le Maire indique que les gens du voyage stationnés depuis le 2 août, doivent partir dans les prochains jours. Ils ont remis à la mairie une indemnité de 1500€ pour le stationnement au stade.

- Travaux salle polyvalente :

Les travaux de rénovation des toilettes de la salle polyvalente se terminent fin août. La porte d'entrée de la salle sera changée aux prochaines vacances de la Toussaint.

- Point d'eau stade :

Cyril Bergeretti indique qu'il serait utile d'installer un poussoir-robinet à l'extérieur au stade pour avoir un point d'eau pour les utilisateurs du terrain.

- Croix :

Marcel Chapuis a rendez-vous avec un menuisier pour demander un devis pour le remplacement de la croix de Beauregard et celle du Villard.

- Site internet :

Benjamin Canot indique que le nouveau site internet de la commune sera prochainement mis en ligne. Il remercie Marion Biat pour son investissement et son travail pour la réalisation du site.

Fin de la séance 20h10